



**HAL**  
open science

## À l'extérieur de la citadelle : le monde d'Épictète (Entretiens, livre III)

Anne Gangloff

► **To cite this version:**

Anne Gangloff. À l'extérieur de la citadelle : le monde d'Épictète (Entretiens, livre III). Aitia-Regards Sur La Culture Hellenistique Au Xxie Siecle, 2022, 12, 10.4000/aitia.10070 . hal-04059539

**HAL Id: hal-04059539**

**<https://hal.science/hal-04059539v1>**

Submitted on 2 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Aitia**

Regards sur la culture hellénistique au XXI<sup>e</sup> siècle

12 | 2022

Lectures du livre III des *Entretiens* d'Épictète

---

## À l'extérieur de la citadelle : le monde d'Épictète (*Entretiens*, livre III)

*Outside the Citadel: The World of Epictetus (Discourses, Book 3)*

*Fuori dalla cittadella: il mondo di Epitteto (Diatriba, libro III)*

Anne Gangloff

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aitia/10070>

DOI : [10.4000/aitia.10070](https://doi.org/10.4000/aitia.10070)

ISSN : 1775-4275

### Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université Rennes 1



### Référence électronique

Anne Gangloff, « À l'extérieur de la citadelle : le monde d'Épictète (*Entretiens*, livre III) », *Aitia* [En ligne], 12 | 2022, mis en ligne le 18 septembre 2022, consulté le 02 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aitia/10070> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aitia.10070>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



## À l'extérieur de la citadelle : le monde d'Épictète (*Entretiens*, livre III)

Anne Gangloff

Université Rennes 2, LAHM-CReAAH, UMR 6566

- 1 Né vers 50 après J.-C. à Hiérapolis en Phrygie, Épictète était arrivé à Rome comme esclave dans la maison d'un Épaphrodite qui était peut-être l'affranchi et le procureur *a libellis* de Néron<sup>1</sup>. À Rome, à une période qu'on ne peut déterminer précisément entre 68 et 93, il suivit les cours de Musonius Rufus pour qui il avait une grande estime, comme on le sait d'après les *Entretiens*<sup>2</sup>. Selon Aulu-Gelle, il quitta Rome fin 93 à cause du sénatus-consulte qui interdisait aux philosophes de séjourner à Rome et en Italie<sup>3</sup>. Épictète s'établit alors à Nicopolis en Épire et y enseigna jusqu'à

---

1 Arrien, *Entretiens*, I, 19, 17-23. Voir P. P. Fuentes González, *DPhA* III, s.v. « Épictète » [E 33], 2000, p. 106-151, spécialement p. 111-118 sur la vie (très mal connue) d'Épictète ; *PIR2* E 74. Sur Épaphrodite, voir *PIR2* E 69. — Je remercie les participants au colloque de Lyon pour leurs remarques ainsi qu'Henri Fernoux et Constantin Macris qui ont accepté de relire mon texte et l'ont amélioré par leurs observations.

2 *Entretiens*, I, 1, 27 ; 7, 32 ; 9, 29-30 ; III, 6, 10 ; 23, 29 ; fr. 4-8 Schenkl. Voir F. G. B. Millar, « Epictetus and the Imperial Court », *JRS* 55, 1965, p. 141-148 ; R. Laurenti, « Musonio, maestro di Epitteto », *ANRW*, II, 36, 3, Berlin, New York, de Gruyter, 1989, p. 2105-2146 ; M.-O. Goulet-Cazé, *DPhA* IV, s.v. « Musonius Rufus » [M 198], 2005, p. 555-572, spécialement p. 560. Après la conspiration de Pison, Musonius fut exilé à Gyaros dans les Cyclades entre 65-66 et 68, puis à nouveau exilé après 71 ; Titus le rappela peut-être en 79 (Thémistios, *Or.*, XII, 173 C, sur l'amitié entre Titus et Musonius, ou du moins leur fréquentation). Sur Musonius Rufus, voir *PIR2* M 753 ; K. von Fritz, *RE* 16, 1, 1933, col. 893, n° 1 ; S. Demougín, *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens : 43 av. J.-C. - 70 ap. J.-C.*, Rome, EFR, 1992, n° 707 ; C. E. Lutz, « Musonius Rufus, "the Roman Socrates" », *YCIS* 10, 1947, p. 3-147, spécialement p. 13-24 pour sa biographie ; M.-O. Goulet-Cazé, « Musonius Rufus », art. cit. ; V. Laurand, *Stoïcisme et lien social. Enquête autour de Musonius Rufus*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

3 Aulu-Gelle, XV, 11, 4 ; sur les relégations, condamnations à mort des philosophes et sur les destructions publiques de leurs écrits, voir aussi Pline le Jeune, *Ep.*, III, 1 ; III, 11, 5 ; Lucien, *Per.*, 18 ; Tacite, *Agr.*, 2 ; Simplicius, test. 51 Schenkl. Voir I. Cogitore, *La légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome, EFR, 2002, p. 5-46 ; S. Benoist, « Fragments de mémoire : en quête de paroles condamnées », dans

sa mort qui est habituellement située entre 125 et 130. Cependant, la *Souda* affirme qu'il aurait vécu jusqu'à l'avènement de Marc Aurèle.

- 2 Les *Entretiens* ont été rédigés par Arrien qui suivit les cours d'Épictète vers 108 et publia à partir de ses notes les *Entretiens* et le *Manuel* vers 130 environ<sup>4</sup>. La date de 108 a été inférée de l'identification du *corrector* mentionné dans l'entretien 7 du livre III avec Sex. Quinctilius Valerius Maximus, ami de Pline<sup>5</sup>. Arrien a affirmé dans sa préface qu'il s'était abstenu de toute intervention personnelle, mais il s'agit d'une remarque conventionnelle<sup>6</sup>. Il a dédié l'ouvrage à L. Gellius Iustus, membre d'une grande famille de Corinthe<sup>7</sup>, ce qui corrobore l'idée qu'il a certainement opéré une sélection de ce qui pouvait intéresser au premier chef un membre de l'élite grecque, comme il l'était lui-même.
- 3 Concernant l'analyse historique du monde d'Épictète, il faut mentionner deux articles essentiels. Le premier est celui de Fergus G. B. Millar qui a souligné l'intérêt des *Entretiens* comme source historique sur deux points : l'origine sociale d'Épictète et les nombreuses références au monde romain. Il a aussi mis en exergue un paradoxe essentiel : les cours d'Épictète ont eu un succès considérable, et pourtant ils ont donné lieu à l'écrit le plus critique que l'on connaisse sur les valeurs et les dignités romaines<sup>8</sup>. Le second article est celui de Peter A. Brunt qui a analysé l'auditoire d'Épictète et examiné l'influence de ses leçons sur Arrien à partir de l'*Anabase*<sup>9</sup> : cette influence n'est d'après lui guère sensible dans le portrait d'Alexandre le Grand, figure peu appréciée par les philosophes cyniques et stoïciens. Nous partirons de ces articles en particulier pour présenter le contexte historique du

---

*Le poète irrévérencieux. Modèles hellénistiques et réalités romaines*, B. Delignon, Y. Roman (dir.), Lyon, CEROR, 2009, p. 49-64, spécialement p. 56-60, sur les destructions des écrits à Rome ; Y. Rivière, « L'exil des mages et des sages. Un empire sans philosophes ? (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) », dans « *Philosophari* ». *Usages romains des savoirs grecs sous la République et sous l'Empire*, P. Vesperini (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 265-352.

<sup>4</sup> Sur Arrien : *PIR2* F 219 ; P. Vidal-Naquet, « Flavius Arrien entre deux mondes », dans *Arrien. Histoire d'Alexandre. L'anabase d'Alexandre le Grand*, traduit du grec par P. Savinel, Paris, Éd. de Minuit, 1984, p. 309-394, spécialement p. 311-322 ; S. Follet, *DPhA* I, s.v. « Arrien » [A 425], 1989, p. 597-604, spécialement p. 597-600 ; A. Hostein, « À chacun son Arrien ? Observations sur la carrière et la trajectoire d'Arrien dans l'Orient romain d'époque antonine », dans *Ktéma* 39, *Le monde d'Arrien de Nicomédie*, Actes de la journée d'étude organisée le 7 décembre 2012, A. Hostein, S. Lalanne (dir.), 2014, p. 5-18 ; S. Lalanne, « Arrien, philosophe stoïcien », dans *Ktéma* 39, ouvr. cit., p. 51-73. Selon Photios, *Bibl. cod.* 58, Arrien avait écrit huit livres d'*Entretiens* (nous n'en connaissons que quatre, ainsi que l'abrégé appelé *Manuel*) et douze livres de leçons (Ὀμιλῖαι) d'Épictète. D'après Simplicius (T 4 Roos), il avait composé aussi un ouvrage sur la vie et la mort d'Épictète (perdu), publié en introduction au *Manuel*. Aulu-Gelle, I, 2, 6, rapporte qu'Hérode Atticus possédait dans sa bibliothèque un exemplaire des *Entretiens* (*dissertationes Epicteti digestae ab Arriano*), vraisemblablement en 140.

<sup>5</sup> *Entretiens*, III, 7, 33-36 ; Pline, *Ep.*, VIII, 24, 2 ; F. G. B. Millar, « Epictetus and the Imperial Court », art. cit., p. 142. Sur le cursus de Maximus : *CIL*, III, 384 = *ILS*, 1018 = *I. Alexandria Troas*, 39 ; É. Guerber, « Les *correctores* dans la partie hellénophone de l'Empire romain du règne de Trajan à l'avènement de Dioclétien : étude prosopographique », *AnatAnt* 5, 1997, p. 211-248, spécialement p. 214-215, 217-219, 221-227, 237, 241-242, 247.

<sup>6</sup> Le débat sur la part d'intervention d'Arrien est résumé par P. P. Fuentes González, « Épictète », art. cit., p. 122-123 ; voir aussi sa contribution à ce dossier, « Le masque de Socrate dans le théâtre du monde d'Épictète-Arrien ».

<sup>7</sup> Sur L. Gellius Iustus : *PIR2* G 125 (= G 128 ?) ; S. Follet, *DPhA* III, s.v. « Gellius de Corinthe » [G 11], 2000, p. 470-471 ; A. D. Rizakis, S. Zoumbaki (dir.), *Roman Peloponnese. I, Roman Personal Names in Their Social Context (Achaia, Arcadia, Argolis, Corinthia and Eleia)*, Athènes, Kentron Hellinikis kai Romaikis Archaiofitos, Ethnikon Idryma Ereunon, Meletimata 31, 2001.

<sup>8</sup> F. G. B. Millar, « Epictetus and the Imperial Court », art. cit.

<sup>9</sup> P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », *Athenaeum* 55, 1977, p. 19-48.

livre III des *Entretiens*, en nous intéressant d'abord à l'école d'Épictète à Nicopolis, puis aux auditeurs et aux relations sociales et intellectuelles du philosophe, à son positionnement par rapport aux intellectuels grecs et romains contemporains.

## L'école d'Épictète à Nicopolis

- 4 On connaît peu de choses concrètes sur cette école, sur le salaire que devait percevoir Épictète, la salle où il enseignait, l'organisation des cours. Le livre III évoque l'apparence traditionnelle d'Épictète, vêtu du *tribôn*, le manteau court et sombre qui caractérisait les philosophes stoïciens et cyniques, et portant la barbe (« condamné à porter la barbe blanche et le manteau grossier », III, 1, 24)<sup>10</sup>. Son enseignement était probablement dispensé dans la *koinè* familière et vivante qu'a restituée Arrien<sup>11</sup>.
- 5 Loin d'être un lieu clos, cette école était ouverte sur la vie politique et culturelle locale ou plus largement gréco-romaine : deux entretiens du livre III évoquent en effet l'actualité politique la plus brûlante aux environs de 108. Le premier (entretien 4) relate un incident survenu lors de concours thyméliques au théâtre de Nicopolis, situé dans le cœur culturel de la ville, le quartier du *Proasteion* qui se trouvait au nord, au pied de la colline surmontée par le trophée d'Actium<sup>12</sup>. Le gouverneur s'était fait insulter lors de ces concours pour avoir soutenu avec trop de ferveur un comédien nommé Sophron. L'entretien 7 rapporte une discussion avec le sénateur épicurien Maximus, *corrector* nommé en Achaïe pour contrôler et épurer les comptes des cités libres. Ce magistrat représentait une nouveauté dans la vie politique des provinces grecques : sa charge venait d'être créée par Trajan et le livre III des *Entretiens* contient l'une des premières références faites à ce type de dignitaire<sup>13</sup>. Nul doute que ce personnage important, qui avait la capacité de juger et de châtier les Grecs, comme le souligne avec insistance le texte (III, 7, 30-32), n'ait attiré toute l'attention des habitants de Nicopolis quand il est arrivé dans la cité.
- 6 Le texte ne précise pas pourquoi Maximus est venu à Nicopolis, on sait juste qu'il a navigué « jusqu'à Cassiopé en plein hiver avec son fils qu'il conduisait » (III, 7, 3). Le problème est qu'il est difficile d'identifier ce lieu :

---

<sup>10</sup> On apprend par ailleurs au livre IV, 11, 13-14, qu'il était toujours propre et soigné, pour ne pas déranger ceux qui le côtoyaient. Il s'agit d'un choix personnel d'Épictète : sur les apparences diverses des philosophes aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, voir M. Trapp, « Visibly Different? Looking at Philosophi in the Roman Imperial Period », dans « *Philosophari* ». *Usages romains des savoirs grecs sous la République et sous l'Empire*, P. Vesperini (dir.), ouvr. cit., p. 353-369.

<sup>11</sup> P. A. Stadter, *Arrian of Nicomedia*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 26-28.

<sup>12</sup> Le *Proasteion* comprenait aussi le stade et le gymnase, et représentait donc le cœur culturel de la ville (les *Aktia* s'y déroulaient). Voir D. Kalpakis, K. Zachos, T. Kyrkou (dir.), *ΝΙΚΟΠΟΛΗ. Αποκαλύπτοντας την πόλη της νίκης του Αυγούστου / NICOPOLIS. Revealing the city of Augustus'victory*, Athènes, T.D.P.A.E. Epistēmoniké Epitropé Nikópolēs, 2008 ; K. L. Zachos, « Recent Investigations at the Theater of Nicopolis: The Augustan Building Phase », dans *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, VI, Actes du VI<sup>e</sup> colloque international de Tirana (20-23 mai 2015), J.-L. Lamboley, L. Përzhita, A. Skenderaj (dir.), Tirana, ALSA, 2018, p. 721-734.

<sup>13</sup> À partir de Trajan sont attestés dans les provinces orientales des *correctores* de cités libres (sénateurs de rang consulaire ou prétorien, chargés le plus souvent de remettre en ordre la situation des cités libres d'une province) : voir F. Jacques, J. Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire*. I, *Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, 1990, p. 269 ; É. Guerber, « Les *correctores* dans la partie hellénophone de l'Empire romain du règne de Trajan à l'avènement de Dioclétien : étude prosopographique », art. cit.

s'agit-il du petit port au nord de Corcyre – auquel cas le séjour du *corrector* à Nicopolis n'était qu'une étape du voyage – ou de la cité au nord de Nicopolis abandonnée en 31 avant J.-C. quand ses habitants ont été déplacés à Nicopolis, ou plus largement de la région de Cassopie<sup>14</sup> ? Peut-être Épictète a-t-il désigné Nicopolis par le nom de la cité sur le territoire de laquelle Auguste avait fondé sa « ville-trophée », pour accentuer avec ironie l'idée d'un voyage pénible, vers un lieu sans intérêt (ce qui n'était naturellement pas le cas)<sup>15</sup> ?

- 7 Sous Auguste, l'Épire était partagée entre la province de Macédoine et celle d'Achaïe, Nicopolis étant située dans cette dernière. Les mentions au livre III des *Entretiens* du *corrector* voyageant dans la région de Nicopolis et du procureur de l'Épire ont inspiré à Theodoros Sarikakis, suivi par Pierre Cabanes, l'idée que la création de la province procuratorienne d'Épire avait eu lieu en 108 ou peu après, en tout cas peu de temps après le passage du *corrector* des cités libres d'Achaïe<sup>16</sup>, dans un contexte, donc, où Trajan se serait attaché à réorganiser le gouvernement des cités de Grèce continentale. Dans ce contexte politique en pleine mutation, l'anecdote relative à l'esclandre déclenché par le nouveau gouverneur au théâtre prend tout son sens : les habitants de Nicopolis, cité en partie libre, n'étaient pas habitués à la présence autoritaire d'un tel personnage dans leur théâtre, ni à la claque de ses esclaves ; l'incident, qui augurait mal des relations entre le procureur et ses administrés, fut jugé suffisamment inquiétant par le premier pour qu'il éprouve le besoin d'en parler à Épictète.
- 8 Que Nicopolis soit devenue capitale de l'Épire et siège du gouverneur peut s'expliquer par la taille et la prospérité de la cité, dotée par Auguste – qui l'avait fondée au lendemain de la victoire d'Actium – d'un vaste territoire, de concours prestigieux, isolympiques (les *Aktia*), et d'une prééminence au sein de l'amphictyonie delphique (10 hiéromnémons sur 24). C'était une « cité-trophée », située au nord du promontoire d'Actium, dotée d'une importance culturelle et politique symbolique<sup>17</sup>, avec une particularité institutionnelle remarquable : la coexistence d'une double communauté, Nicopolis étant à la fois colonie romaine et cité libre liée à Rome par un traité. Sa création avait procédé du synœcisme des cités voisines d'Épire et d'Étolie-Acarmanie, dont les populations avaient été déplacées, probablement avec adjonction de vétérans de l'armée romaine et d'autres colons romains<sup>18</sup>. Mais le statut mixte et les privilèges de la cité témoignent que cette création, en dépit

<sup>14</sup> P. Cabanes, « L'empereur Hadrien à Nicopolis », dans *Nicopolis I. Proceedings of the First International Symposium on Nicopolis (23-29 September 1984)*, E. Chrysos (dir.), Préveza, Dímos Prévezas, 1987, p. 154, n. 5.

<sup>15</sup> Voir E.-L. Schwandner, « Kassope, the City in Whose Territory Nikopolis Was Founded », dans *Foundation and Destruction, Nikopolis and Northwestern Greece. The Archaeological Evidence for the City Destructions, the Foundation of Nikopolis and the Synoecism*, J. Isager (dir.), Athènes, Danish Institute at Athens, 2001, p. 109-115.

<sup>16</sup> T. Sarikakis, *Hellenika* 19, 1966, p. 193-215, spécialement p. 197-198 ; P. Cabanes, « L'empereur Hadrien à Nicopolis », art. cit., p. 153, n. 4 sur le détail de la chronologie qui fait préférer la date de 108 à celle, parfois avancée, de 67 sous le règne de Néron pour la création de la province procuratorienne d'Épire.

<sup>17</sup> « Cité de la victoire », matérialisée par un monument de la victoire et par la tenue des *Aktia* tous les quatre ans. Voir notamment É. Guerber, « La fondation de Nicopolis par Octavien : affirmation de l'idéologie impériale et philhellénisme », dans *Lieux de mémoire en Orient grec à l'époque impériale*, A. Gangloff (dir.), Berne, P. Lang, 2013, p. 255-277 ; C. Hoët-van Cauwenberghe, M. Kantiréa, « Lieu grec de mémoire romaine : la perpétuation de la victoire d'Actium des Julio-Claudiens aux Sévères », dans *Lieux de mémoire en Orient grec à l'époque impériale*, A. Gangloff (dir.), ouvr. cit., p. 279-303.

<sup>18</sup> Voir notamment *Foundation and Destruction, Nikopolis and Northwestern Greece*, J. Isager (dir.), ouvr. cit.

de son caractère forcé, était plus qu'un acte d'affirmation de la domination romaine : il faut aussi y lire la promesse d'une possibilité de coexistence prospère entre les mondes grec et romain<sup>19</sup>, et cette promesse a été confirmée par la prospérité effective de la cité sous le Haut-Empire.

- 9 Était donné son importance, Nicopolis a reçu la visite de plusieurs empereurs : celle de Néron en 66, qui, lors de sa tournée en Grèce, s'est fait couronner dans l'épreuve de course de chars des *Aktia* ; celle d'Hadrien, accompagné de son épouse Sabine, lors de son second voyage en Orient en 128. Selon l'*Histoire Auguste*, Hadrien, qui appréciait Épictète, l'aurait invité à revenir à Rome – peut-être lors de son passage – mais le philosophe aurait refusé<sup>20</sup>. Si le caractère historique de cette anecdote est discutable, elle témoigne en tout cas du rapprochement entre le pouvoir impérial et la philosophie qui s'est opéré au début de l'époque antonine, après une période plus conflictuelle sous les Flaviens. Le refus d'Épictète concorde avec l'impossibilité de la coopération entre le philosophe et le pouvoir romain qui est affirmée dans les *Entretiens*<sup>21</sup>.
- 10 Nicopolis est localisée sur la péninsule de Préveza, entourée par deux mers : la mer Ionienne, qui fournit un accès vers l'ouest, et le golfe Ambracique qui permet l'accès à l'Épire intérieure. Sa position stratégique sur les routes maritimes méditerranéennes apparaît au livre III dans l'entretien 9, dans lequel le rhéteur et notable de Cnossos, en route vers Rome, profite de son escale technique à Nicopolis, où il devait changer de bateau, pour entrer dans l'école d'Épictète. La cité possédait deux ports qui assuraient son développement commercial, l'un sur le golfe Ambracique, le *Vathys limen*, et l'autre sur la mer Ionienne à Komaros.
- 11 Ce sont tous ces éléments qui peuvent expliquer le choix d'Épictète de s'installer à Nicopolis : une grande cité dynamique, avec une vie culturelle riche propre à attirer des étudiants, à cheval entre le monde grec et le monde romain si présent dans les *Entretiens*, comme l'ont souligné Fergus Millar et Peter A. Brunt. Ce dernier a fait remarquer à juste titre que le philosophe aurait pu choisir de retourner à Rome sous Trajan<sup>22</sup>, à l'instar de son maître Musonius revenu après avoir été exilé d'abord par Néron (en 65-66, à la suite de la conjuration de Pison), puis par Vespasien. Épictète choisit cependant de rester à Nicopolis, et il nous semble que ce n'est pas seulement en raison des relations conflictuelles depuis Néron entre le pouvoir romain

---

19 É. Guerber, art. cit.

20 *Histoire Auguste, Hadr.*, 16, 10. P. A. Brunt (« From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 19, n. 1) considère comme douteux ce témoignage de l'amitié d'Hadrien pour Épictète. Le philosophe fut honoré au sanctuaire d'Épidaure d'un hermès (IG, IV, 1<sup>2</sup>, 683) élevé par un donateur qui n'a pas précisé son nom, contrairement aux usages ordinaires ; il était peut-être d'un rang suffisamment élevé pour n'y être pas astreint, et C. Blinkenberg (NT 3, 1895, p. 157), suivi par B. Puech (*DPhA* III, s.v. « Épictète » [E 33], 2000, p. 116), a suggéré qu'il s'agissait de l'empereur Hadrien. Peut-être que celui-ci, si soucieux de son autopromotion culturelle, aurait au contraire laissé son nom dans l'inscription. Une œuvre tardive, l'*Altercatio*, met en scène un dialogue fictif en latin composé de 73 questions et réponses entre Épictète et Hadrien à la manière du deuxième discours *Sur la royauté* de Dion de Pruse, qui rapporte un dialogue entre Alexandre le Grand et Diogène (L. W. Daly, W. Suchier, *Altercatio Hadriani Augusti et Epicteti Philosophi*, Urbana, The University of Illinois Press, 1939) ; dans la même tradition doxographique, un ouvrage expose la vie du philosophe Secundus (II<sup>e</sup> siècle), et les réponses écrites qu'il donna à Hadrien : B. E. Perry (éd.), *Secundus the Silent Philosopher*, Chapel Hill, American Philological Association, 1964. Sur les traces épigraphiques du passage d'Hadrien à Nicopolis en 128, voir *CIG*, 1822, et P. Cabanes, « L'empereur Hadrien à Nicopolis », art. cit., p. 154-156.

21 A. Gangloff, *Pouvoir impérial et vertus philosophiques. L'évolution de la figure du bon prince sous le Haut-Empire*, Leyde, Brill, 2018, p. 128-142.

22 P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 19.



et les philosophes, qui se sont traduites par les exils de Musonius et les expulsions des philosophes hors de Rome en 71 et fin 93. Un problème plus général était celui de la place difficile du philosophe professionnel à Rome, qui est évoquée à la fin de l'entretien 8 du livre III, dans l'anecdote avec Italicus :

Veux-tu savoir quel est le sentiment des Romains à l'égard des philosophes ? Écoute. Italicus, qui avait chez eux une grande réputation de philosophe, se plaignait un jour en ma présence d'avoir à subir de la part des siens des choses intolérables : « Je ne puis le supporter, dit-il, vous me tuez, vous allez me rendre semblable à celui-là » et il me montrait<sup>23</sup>.

- 12 Cette anecdote est difficile à interpréter : elle intervient à la fin de l'entretien qui porte sur l'entraînement à suivre face aux représentations, ce qui permet au sage de conserver sa félicité. Italicus, qui semble s'énerver face aux demandes de ses familiers, n'est philosophe qu'en apparence, comme le laisse entendre l'expression « qui avait au plus haut point la réputation » (ὁ μάλιστα δοκῶν). Un premier problème concerne l'attribution du qualificatif de philosophe chez les Romains<sup>24</sup>. Italicus est implicitement opposé à Épictète qui est désigné avec une certaine condescendance. Que signifie exactement : « vous allez me rendre semblable » à Épictète ? On peut y voir une allusion à la condamnation par celui-ci des richesses et des honneurs romains, à sa méfiance pour le pouvoir<sup>25</sup>. À moins que sa capacité à se contenter de son sort qui n'était pas enviable, puisqu'il était esclave ou ancien esclave, et son humilité ne soient perçues de manière négative par celui qui semble être un aristocrate romain harassé par les nombreux membres de sa *familia* et de sa clientèle. Son identification avec le poète Silius Italicus, consul en 68, paraît probable<sup>26</sup>. Après une carrière politique brillante, notamment sous Néron auprès duquel il aurait joué le rôle de délateur, il s'était consacré à la poésie, d'abord à Rome puis dans ses villas du sud de l'Italie. Pline témoigne de sa bonne réputation à Rome où il comptait parmi les personnages les plus considérés, et son appartenance aux cercles stoïciens peut être déduite non seulement de l'appréciation de Pline, qui a mis en avant dans sa correspondance son appartenance aux mêmes cercles, mais aussi de la dédicace que le stoïcien Cornutus lui

<sup>23</sup> *Entretiens*, III, 8, 7, trad. J. Souilhé : Πῶς ἔχουσι Ῥωμαῖοι πρὸς φιλοσόφους ἂν θέλης γνῶναι, ἀκουσον. Ἰταλικὸς ὁ μάλιστα δοκῶν αὐτῶν φιλόσοφος εἶναι παρόντος ποτέ μου χαλεπήνας τοῖς ἰδίοις, ὡς ἀνήκεστα πάσχω, « Οὐ δύναμαι », ἔφη, « φέρειν· ἀπόλλυτέ με, ποιήσετέ με τοιοῦτον γενέσθαι », δειξάς ἐμέ. Voir aussi la contribution de C. Lévy sur Rome au livre III des *Entretiens*.

<sup>24</sup> Sur les décalages entre la notion contemporaine de philosophie et les notions grecque et latine, voir P. Vesperini, *La « philosophia » et ses pratiques d'Ennius à Cicéron*, Rome, EFR, 2012, spécialement p. 1-4 et p. 512 sur l'idée que les discours et les savoirs sont devenus à Rome des *ornamenta* ; *id.*, *La philosophie antique. Essai d'histoire*, Paris, Fayard, 2020, spécialement p. 224-282 sur la philosophie à Rome. Voir É. Perrin-Saminadayar, « La fréquentation romaine des philosophes athéniens. Entre curiosité intellectuelle et obligation sociale », dans « *Philosophari* ». *Usages romains des savoirs grecs sous la République et sous l'Empire*, P. Vesperini (dir.), ouvr. cit., p. 111-124 ; M. Haake, « *Dogmata - Praxeis - Doxa*. Philosophes et philosophie au miroir des inscriptions impériales : quelques considérations », dans « *Philosophari* ». *Usages romains des savoirs grecs sous la République et sous l'Empire*, P. Vesperini (dir.), ouvr. cit., p. 371-414.

<sup>25</sup> Cette interprétation entre en résonance avec la retraite de Silius Italicus d'abord à Rome, puis en Italie du Sud, voir *infra*.

<sup>26</sup> L'identification a été proposée par M. Schanz et C. Hosius : *Geschichte der römischen Literatur : bis zum Gesetzgebungswerk des Kaisers Justinian*. II, *Die römische Literatur in der Zeit der Monarchie bis auf Hadrian*, 4<sup>e</sup> éd., Munich, C. H. Beck, 1935, p. 526-527 ; F. G. B. Millar (« Epictetus and the Imperial Court », art. cit., p. 243) ne la juge pas impossible – mais pas probable non plus. Elle est acceptée par M. Billerbeck, *DPhA* III, s.v. « Italicus (Silius) » [I 40], 2000, p. 939, qui donne de bonnes raisons pour justifier sa réputation de philosophe. Voir aussi *PIR2* S 722.



a faite de l'un de ses livres<sup>27</sup>. Sa mort surtout fut philosophique, puisqu'il cessa de s'alimenter après une longue maladie. Datée du début du règne de Trajan, elle était récente au moment où Épictète a fait allusion à lui devant Arrien, et elle avait impressionné, puisque Pline lui a consacré une lettre dans laquelle il rend hommage au défunt. Il y avait toutes les chances pour que l'auditoire d'Épictète puis les lecteurs d'Arrien puissent identifier ce personnage célèbre.

- 13 Cette anecdote semble donc mettre en évidence la place difficile, dans la Rome flavienne, du philosophe professionnel en décalage avec la figure de l'aristocrate romain amateur de philosophie. Elle fait écho à un autre passage du livre II, à valeur autobiographique, où un jeune et naïf philosophe tente de corriger à Rome un personnage consulaire qui perd patience et lui donne un coup de poing<sup>28</sup> : l'absence d'*auctoritas* de la parole du philosophe professionnel d'origine servile dans l'espace public est flagrante dans cette deuxième anecdote. Celui-ci est en effet à l'antithèse de l'idéal républicain de l'orateur *uir bonus*, dont Florence Dupont a bien décrit le prestige social et politique, en l'opposant à une autre figure méprisée dans la société romaine, celle de l'acteur<sup>29</sup>.
- 14 Il n'en va pas de même de la parole du philosophe dans l'espace civique grec. Elle y a une légitimité traditionnelle<sup>30</sup>, comme l'atteste la visite du procureur d'Épire à Épictète après l'incident du théâtre. Celle-ci est l'occasion d'une leçon dont l'opportunité n'est pas remise en question. Le procureur est admonesté par le philosophe, de même que le *corrector* Maximus est pris à parti (uniquement pour sa philosophie), vraisemblablement devant les autres auditeurs, sans que cela suscite de conflit d'autorité.
- 15 La visite du rhéteur de Cnossos témoigne également de la renommée d'Épictète. La curiosité du notable aussi bien que sa déception finale sont soulignées avec ironie :
- « Nous sommes de passage et, en attendant de louer le bateau, nous pouvons aussi aller voir Épictète. Voyons ce qu'il peut bien raconter ». Puis, en partant : « Ce n'était rien, Épictète, son langage était plein de solécismes et de barbarismes »<sup>31</sup>.
- 16 D'autres sources littéraires et épigraphiques du II<sup>e</sup> siècle ou du III<sup>e</sup> siècle confirment la très grande considération dont jouissait le philosophe<sup>32</sup>, qui fut capable d'attirer à Nicopolis des auditeurs venus de loin.

---

<sup>27</sup> Pline, *Ep.*, III, 7, 4 ; Charisius, *Gramm.*, I, 125, 16-18 Keil. Voir aussi Martial, VIII, 66.

<sup>28</sup> *Entretiens*, II, 12, 17-25. Voir A. Gangloff, *ouvr. cit.*, p. 113-115.

<sup>29</sup> F. Dupont, *L'orateur sans visage. Essai sur l'acteur romain et son masque*, Paris, PUF, 2000, p. 97-113.

<sup>30</sup> Voir notamment M. Haake, *Der Philosoph in der Stadt. Untersuchungen zur öffentlichen Rede über Philosophen und Philosophie in den hellenistischen Poleis*, Munich, C. H. Beck, 2007.

<sup>31</sup> *Entretiens*, III, 9, 14, trad. J. Souilhé : « πάροδος ἐστὶ καὶ ἕως τὸ πλοῖον μισθοῦμεθα, δυνάμεθα καὶ Ἐπίκτητον ἰδεῖν· ἴδωμεν, τί ποτε λέγει ». εἴτ' ἐξελθὼν « οὐδὲν ἦν ὁ Ἐπίκτητος, ἐσολοικίζεν, ἐβαρβάριζεν ».

<sup>32</sup> Aulu-Gelle, I, 2, 1-13 ; II, 18, 11 ; XV, 11, 5 ; XVII, 19, 1 ; XIX, 1, 14 ; Lucien, *Ind.*, 13 (un admirateur acheta 3000 drachmes « la lampe d'argile du stoïcien Épictète »). Galien, *Sur ses propres livres*, 14, 21 Boudon-Millot (à propos de son traité *Pour Épictète contre Favorinus*, en réponse à celui de Favorinus *Contre Épictète*, les deux ouvrages étant perdus) ; voir P. Hadot, *La citadelle intérieure. Introduction aux « Pensées » de Marc Aurèle*, éd. rév. et remaniée de l'éd. 1992, Paris, Fayard, 1997, p. 107-108. Inscriptions : IG, IV, I<sup>2</sup>, 683 (Hermès ; parfois attribuée à Hadrien ; Épidauré) ; *Steinepigramme*, IV, 18/09/03 (contenant des extraits de ses enseignements avec des commentaires élogieux ; II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle ; près d'Adada en Pisidie).

## Les auditeurs et le maître

- 17 Comme l'a bien montré Peter A. Brunt pour l'ensemble des *Entretiens*, on peut distinguer parmi les auditeurs d'Épictète évoqués dans le livre III d'une part des visiteurs de passage, comme semble l'avoir été Maximus, comme l'est de manière évidente le rhéteur et notable de Cnossos<sup>33</sup>, et d'autre part une majorité d'auditeurs qui ont quitté leur patrie et leur famille pour venir suivre la formation d'Épictète sur un temps plus long<sup>34</sup>.
- 18 Une autre distinction apparaît, sur laquelle nous insisterons, celle entre un auditeur idéal et d'autres bien réels et moins satisfaisants pour le philosophe, que celui-ci ne rejette pas cependant. L'auditeur idéal a une nature philosophique, il est impliqué dans le cours sur la longue durée ; ce n'est pas quelqu'un qui rentre chez lui à la première maladie ni qui vient « en passant »<sup>35</sup>. L'entretien 15, qui vise à décourager celui qui veut consacrer son existence à la philosophie sans avoir une nature vraiment philosophique, montre que certains élèves d'Épictète envisageaient de devenir des philosophes professionnels<sup>36</sup>.
- 19 Les auditeurs évoqués dans le livre III font partie de la couche sociale aisée, voire de l'élite grecque, ils sont riches et ont eu une enfance choyée, comme l'a bien mis en évidence aussi Peter A. Brunt<sup>37</sup>. Plusieurs entretiens suggèrent que leur origine sociale les destinait à une carrière locale de notables<sup>38</sup>, et les allusions récurrentes aux honneurs romains indiquent que le *cursus honorum* pouvait être envisagé ; l'admiration et l'envie suscitées par le personnage du consul sont soulignées dans les entretiens 3 et 22<sup>39</sup>. Cela correspond bien à une réalité historique, car depuis les Flaviens, et surtout à partir de Trajan, le sénat s'était ouvert à l'élite orientale. Les auditeurs appartenant à l'élite grecque, qui étaient présents vers 108, étaient donc tout à fait susceptibles de faire une carrière romaine. Le meilleur exemple en est naturellement Arrien. Né à Nicomédie dans la Bithynie-Pont entre 85 et 92,

<sup>33</sup> P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 20, s'appuyant sur le travail de I. Bruns, *De schola Epicteti*, *Festschr. Kiel*, Kiel, Schmidtii & Klaunigii, 1897. C'est moins évident en revanche pour le jeune rhéteur de l'entretien 1 (*contra* P. A. Brunt, art. cit., p. 20), car le fait qu'il reste ou qu'il parte sans revenir est encore en suspens (§ 10), tout dépendant des réponses d'Épictète.

<sup>34</sup> L'idée que ses auditeurs se sont expatriés est répétée : *Entretiens*, III, 21, 8 ; 23, 32 ; 24, 78. Cette expatriation est parfois difficile à supporter, notamment en cas de problème de santé, ce qui est l'objet de l'entretien 5 dans lequel un jeune homme souhaite rentrer chez lui pour se faire soigner. C'est certainement l'une des épreuves susceptibles de faire le tri entre les jeunes gens de nature philosophique et les autres (voir III, 6, 10, avec l'idée de tester les étudiants). Sur la division des auditeurs entre assidus (ζηλωται) et « de passage » (ακροαται), voir M.-O. Goulet-Cazé, « L'arrière-plan scolaire de la *Vie de Plotin* », dans *Porphyre. La Vie de Plotin*. I, *Travaux préliminaires et index grec complet*, L. Brisson et alii (éd.), Paris, Vrin, 1982, p. 229-327.

<sup>35</sup> *Entretiens*, III, 6, 9-10 ; III, 5 ; III, 9, 11.

<sup>36</sup> Selon Lucien, le cynique Démonax, né vers 70-80 à Chypre dans une riche famille, suivit son enseignement probablement à Nicopolis : *Démon.*, 3, 5-8.

<sup>37</sup> P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 22-23. *Entretiens*, III, 5, 3 ; 19, 4-5 : « Déjà, dans notre petite enfance, si, béant aux corneilles, nous avions heurté quelque pierre, notre nourrice ne nous grondait pas, nous, mais frappait la pierre. Or, qu'avait fait la pierre ? Devait-elle se déplacer à cause de la sottise de ton enfant ? Et encore, si nous ne trouvions pas à manger au sortir du bain, jamais notre gouverneur ne cherche à réprimer notre appétit, mais il bat le cuisinier », trad. J. Souilhé.

<sup>38</sup> *Entretiens*, III, 5, 3 ; 6, 6 ; 20, 17 ; 24, 99.

<sup>39</sup> *Entretiens*, III, 3, 15 ; 22, 28. Voir aussi III, 1, 35 : « Le beau citoyen, le beau sénateur, le bel orateur ! » ; III, 13, 2 : « souvent nous sommes à Rome, [...] nous rencontrons tant de gens, [...] nous habitons avec tant d'autres, parfois même [...] nous avons une quantité d'esclaves », trad. J. Souilhé ; III, 24, 99.

et donc âgé d'une vingtaine d'années lorsqu'il suivait les cours d'Épictète, issu d'une famille ayant reçu la citoyenneté romaine sans doute bien avant l'époque flavienne, il fit sous Hadrien une carrière politique et militaire très brillante : il fut en effet proconsul de Bétique (vers 123 ?), puis consul suffect en 129 ou 130, envoyé comme légat propréteur de l'empereur en Cappadoce, entre 130-131 et 137-138, avec deux légions et un contingent d'auxiliaires sous ses ordres ; il y combattit les Alains et y mena une action diplomatique par l'intermédiaire de Vologèse II, ancien roi parthe devenu souverain de l'Arménie<sup>40</sup>.

- 20 Parmi les auditeurs d'Épictète dans le livre III, il faut compter, comme on l'a vu, deux représentants des autorités romaines : le *corrector* Maximus, et le procurateur de l'Épire que l'on a voulu identifier avec Cn. Cornelius Pulcher<sup>41</sup>, membre d'une grande famille d'Épidaure ayant accédé à la citoyenneté dès l'époque d'Auguste. Cette identification est séduisante, car ce personnage, qui s'était établi à Corinthe et était devenu le « patron de la colonie », fut honoré par le même L. Gellius Lustus à qui Arrien a dédié ses *Entretiens* et par son père L. Gellius Menander<sup>42</sup>. Il était l'ami de Plutarque qui lui dédia son ouvrage *Comment tirer profit de ses ennemis*, en soulignant sa lecture assidue des *Préceptes politiques* et la « douceur » et l'utilité de son gouvernement, ce qui suggère que Cornelius Pulcher avait la volonté d'être un bon ἄρχων, philosophe<sup>43</sup>. Ce personnage est le parfait représentant de ces Grecs du II<sup>e</sup> siècle qui se sont bien intégrés dans l'Empire, tout en portant haut les couleurs de la culture hellène<sup>44</sup>. Néanmoins, la relecture rigoureuse qu'a faite Bernadette Puech de l'inscription de Trézène mentionnant dans l'ordre chronologique les fonctions remplies par Cornelius Pulcher tend à reculer un peu la date de la procuratèle de l'Épire, vers la fin du règne de Trajan<sup>45</sup>, si bien qu'il vaut mieux renoncer à cette identification.
- 21 Faut-il considérer, avec Peter A. Brunt, que ces représentants de l'autorité romaine n'étaient que des visiteurs de passage<sup>46</sup> ? Ce n'est pas si sûr. Rien n'indique notamment que le procurateur mentionné dans l'entretien 4 n'ait pas fréquenté régulièrement les cours d'Épictète pendant la période de sa charge, quand celle-ci lui en laissait le temps<sup>47</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir *supra* n. 1 sur Arrien. Q. Iunius Rusticus, consul suffect en juillet 133, consul ordinaire *bis* en 162, préfet de la ville de 160 à 167-168 et *amicus* de Marc Aurèle, suivit peut-être lui aussi, plus tard, les cours d'Épictète. Comme l'a suggéré P. Hadot, il semble en effet avoir transmis à Marc Aurèle les notes qu'il avait prises aux cours d'Épictète et qu'il avait gardées chez lui : Marc Aurèle, *Pensées*, I, 7. Voir aussi *Histoire Auguste, Marc.*, 3, 3-4 ; P. Hadot (éd.), *Marc Aurèle. Écrits pour lui-même*, I, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. LXXXIV-LXXXIX et p. LXXXVIII-LXXXIX.

<sup>41</sup> L'identification est suggérée déjà dans *PIR2* C 1424. Voir H. G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, I, Paris, P. Geuthner, 1960, n° 81 ; G. W. Bowersock, « Some Persons in Plutarch's *Moralia* », *Class. Quart.* 15, 1965, p. 267-270, spécialement p. 269-270 ; F. G. B. Millar, « Epictetus and the Imperial Court », art. cit., p. 146-147, qui reste prudent.

<sup>42</sup> *Corinth* VIII, 1, 82 et 83.

<sup>43</sup> Plutarque, *Mor.*, 86 B-D.

<sup>44</sup> Comme l'a souligné B. Puech, « Grands-prêtres et helladarques d'Achaïe », *REA* 85, 1983, p. 15-43, spécialement p. 21.

<sup>45</sup> *IG*, IV, 795 ; B. Puech, « Grands-prêtres et helladarques d'Achaïe », art. cit., p. 17-21 sur la carrière de Cornelius Pulcher, spécialement p. 19 sur la date de la procuratèle de l'Épire.

<sup>46</sup> P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 21.

<sup>47</sup> Sous le Haut-Empire, les gouverneurs envoyés dans l'Orient grec semblent avoir maîtrisé la langue et sans doute la culture grecques, à l'exception insigne d'un gouverneur de l'Achaïe sous le règne de Néron, mentionné par Philostrate, *VA*, 5, 36, 5 : il ne connaissait pas les affaires grecques et ne pouvait se faire comprendre en grec, ce qui minait son

- 22 En revanche, comme l'a bien fait remarquer Peter A. Brunt, il n'y a pas de mention parmi les auditeurs de membres des couches sociales inférieures, alors même qu'une allusion de l'entretien 7 atteste la connaissance qu'avait Épictète du poids des affranchis à la cour de Trajan<sup>48</sup>. Sans doute les auditeurs évoqués dans les *Entretiens* ne représentaient-ils pas la totalité du public d'Épictète, mais plutôt sa majorité. Cette absence est peut-être aussi un effet de miroir dû à l'auteur des *Entretiens*, Arrien, qui était lui-même un aristocrate dédiant son ouvrage à un autre membre de l'élite grecque, certainement représentatif du public visé.
- 23 Que venaient chercher ces auditeurs issus de l'élite sociale grecque et gréco-romaine chez Épictète ? On peut mentionner naturellement le prestige personnel du philosophe et l'importance de la *paideia* dans l'image des notables à cette époque : Arrien fut en effet honoré à Corinthe et à Athènes comme philosophe<sup>49</sup>, certainement parce qu'il avait suivi l'enseignement d'Épictète et publié ses notes.
- 24 L'exemple de Maximus apporte une réponse complémentaire. Celui-ci est intéressé par la philosophie parce qu'il doit juger les Grecs ; il semble établir un lien entre la nature de sa charge, sa fonction politique et sociale, et la vertu philosophique de la justice :
- Pourquoi donc veux-tu encore avoir l'air de philosopher ? Tes vases d'or et d'argent te suffisent. Qu'as-tu besoin de principes ?
  - Mais je remplis aussi la fonction de juge chez les Grecs<sup>50</sup>.
- 25 Maximus semble ainsi avoir partagé avec Cornelius Pulcher, dont on a parlé plus haut, l'idée qu'un enseignement philosophique était utile et nécessaire pour être un bon ἄρχων, idée qui sous-tend les traités de Plutarque *Le philosophe doit surtout s'entretenir avec les grands* et *À un chef mal éduqué*<sup>51</sup>. Ce désir de perfectionnement moral renvoie à la fonction de modèles des élites : celles-ci se considéraient elles-mêmes comme exemplaires et, pour cette raison, distinctes du reste de la communauté civique, comme on le voit bien dans les inscriptions grecques contemporaines et dans les écrits de Plutarque<sup>52</sup>. Cette fonction d'exemplarité leur conférait une légitimation symbolique qui justifiait et renforçait leur assise sociale et leur rôle politique.

autorité, notamment au tribunal. Voir J. Kaimio, *The Romans and the Greek Language*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1979, p. 110-129, 143-147 ; B. Rochette, *Le latin dans le monde grec : recherches sur la diffusion de la langue et des lettres latines dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Bruxelles, Latomus, 1997, p. 95-96 ; A. Bérenger, *Le métier de gouverneur dans l'empire romain : de César à Dioclétien*, Paris, de Boccard, 2014, p. 327-332 sur les langues de communication des gouverneurs. Le *corrector* d'Achaïe Maximus était originaire de la colonie romaine d'Alexandrie de Troade.

<sup>48</sup> F. G. B. Millar, « Epictetus and the Imperial Court », art. cit., p. 144-145, par référence à *Entretiens*, III, 7, 31.

<sup>49</sup> *Corinth* VIII, 3, 124 ; D. Peppas-Delmousou, *AAA* 3, 1970, p. 377-380 ; voir aussi Eusèbe-Jérôme, *Chronique*, p. 203 Helm ; S. Follet, *DPhA* I, art. cit., p. 599. Sur le prestige de la philosophie dans la partie orientale et hellénophone de l'Empire, voir M. Haake, « *Dogmata - Praxeis - Doxa*. Philosophes et philosophie au miroir des inscriptions impériales : quelques considérations », art. cit., p. 383-404. Dion Cassius avait écrit une *Vie d'Arrien le philosophe* : *Souda* Δ 1239, s.v. « Δίων ὁ Κάσσιος » ; *FGHist* 156 T 8.

<sup>50</sup> *Entretiens*, III, 7, 29, trad. J. Souilhé : Τί οὖν ἐτι προσποιῆ φιλοσοφεῖν; ἀρκεῖ τὰ χρυσώματα καὶ τὰ ἀργυρώματα· τί σοι χρεῖα δογμάτων; – Ἀλλὰ καὶ κριτῆς εἰμι τῶν Ἑλλήνων.

<sup>51</sup> La justice est une vertu essentielle dans l'éloge rhétorique du gouverneur : Ménandre le rhéteur, II, 379, 15-24 ; 415, 13-15 ; 416, 5-17.

<sup>52</sup> C. Panagopoulos, « Vocabulaire et mentalité dans les *Moralia* de Plutarque », *DHA* 3, 1977, p. 197-235, spécialement p. 209-210, 231 ; H.-L. Fernoux, *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - iii<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : essai d'histoire sociale*, Lyon, MOM, 2004, p. 191-192 ; H.-L. Fernoux, « L'exemplarité sociale chez les notables des cités d'Asie Mineure à l'époque impériale », dans *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, H.-L. Fernoux, C. Stein (dir.), Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2007, p. 175-200, avec de nombreux exemples d'inscriptions.

- 26 Un dernier élément de réponse apparaît dans l'entretien 21 :
- Ne faut-il pas qu'ils [les jeunes gens qui ont quitté leur patrie et leurs parents pour suivre un enseignement philosophique] rentrent chez eux armés de patience, disposés à rendre service, exempts de passions et de troubles, munis pour la traversée de la vie de provisions telles qu'ils puissent, grâce à elles, supporter vaillamment tout ce qui arrive et en retirer de la gloire<sup>53</sup> ?
- 27 Les leçons d'Épictète avaient aussi pour objectif d'aider ses auditeurs à accepter les épreuves liées aux honneurs et à les supporter sereinement. C'est également ce que Pline recherchait auprès d'Euphratès de Tyr, lorsqu'il suivait ses leçons à Rome, après 98, alors qu'il était préfet de l'*aerarium Saturni* : le stoïcien jouait le rôle de soutien moral et de directeur de conscience, encourageant Pline à accomplir sa fonction publique en dépit des tracas qu'elle lui causait<sup>54</sup>.
- 28 Une question plus intéressante est de savoir pourquoi Épictète consacrait du temps à ces auditeurs destinés à une carrière honorifique, alors qu'il n'avait lui-même aucune considération pour la richesse et les honneurs. Cette position était susceptible d'entraîner un décalage et, éventuellement, une incompréhension chez les interlocuteurs du philosophe, dont celui-ci était bien conscient. Cela apparaît dans l'entretien 9 avec le rhéteur de Cnossos qui voyageait vers Rome à cause d'un procès concernant la charge honorifique de « patron de Cnossos », à laquelle il avait été élu et qui lui était probablement contestée par un adversaire. La nature de l'aide et des conseils que le philosophe peut apporter concernant une situation concrète est bien précisée, avec ses limites : il ne peut pas dire au notable crétois que celui-ci a raison d'aller à Rome faire un procès – alors que c'est vraisemblablement ce que celui-ci attendait de lui – mais il peut lui dire comment exercer son jugement afin d'être capable de prendre les bonnes décisions<sup>55</sup>.

---

**53** *Entretiens*, III, 21 8-9, trad. J. Souilhé : Οὐ δεῖ αὐτοὺς ὑποστρέψαι ἀνεκτικούς, συνεργητικούς, ἀπαθεῖς, ἀταράχους, ἔχοντάς τι ἐφόδιον τοιοῦτον εἰς τὸν βίον, ἀφ' οὗ ὀρμώμενοι φέρειν δυνήσονται τὰ συμπίπτοντα καλῶς καὶ κοσμεῖσθαι ὑπὲρ αὐτῶν; Voir aussi III, 24, 36 : « On t'a fixé un poste dans une ville impériale, et tu n'es pas à une place médiocre, mais tu es sénateur à vie. Ne sais-tu pas qu'un homme de cette sorte doit accorder peu de temps aux affaires de sa maison, mais être presque toujours absent de chez lui pour commander ou obéir, ou pour remplir quelque magistrature, ou pour faire campagne, ou pour exercer la justice Et voilà que tu souhaites rester attaché comme une plante aux mêmes lieux et y prendre racine ? », trad. J. Souilhé légèrement modifiée. Voir P. A. Brunt, « From Epictetus to Arrian », art. cit., p. 27.

**54** Pline, *Ep.*, I, 10, 10 : *Soleo non numquam (nam id ipsum quando contingit !) de his occupationibus apud Euphraten queri. Ille me consolatur, adfirmat etiam esse hanc philosophiae et quidem pulcherrimam partem, agere negotium publicum, cognoscere, iudicare, promere et exercere iustitiam, quaeque ipsi doceant in usu habere*, « Il m'arrive parfois (et cela même, quand puis-je me le permettre !) de me plaindre à Euphratès de ces tracas. Lui me console en m'assurant que c'est aussi une partie de la philosophie, et même la plus belle, que d'exercer une fonction publique, d'instruire une affaire et de la juger, de dire le droit et de le faire appliquer, bref, de mettre en pratique ce que les philosophes enseignent », trad. H. Zehnacker. C'est aussi, d'une certaine façon, ce qu'a réalisé Marc Aurèle en écrivant ses Pensées.

**55** Le même décalage apparaît dans *Entretiens*, III, 13 (§ 9-14), entre la notion de *pax romana* et celle de la paix du philosophe, qui est celle de la raison, et dans l'anecdote de Musonius Rufus au sujet du meurtre de Galba, III, 15, 14 : « Après le meurtre de Galba, quelqu'un disait à Rufus : "Et maintenant, c'est la Providence qui gouverne le monde ?" Et lui de répondre : "Me suis-je jamais, même accessoirement, appuyé sur l'exemple de Galba pour prouver que la Providence gouverne le monde ?" » Le meurtre de Galba est une chose extérieure, qui ne dépend pas de Musonius Rufus et ne peut pas troubler sa conviction que la Providence gouverne le monde.

- 29 Épictète partageait néanmoins le même intérêt pour la formation des cadres politiques grecs et romains que ses contemporains Dion de Pruse et Plutarque, à la fin du I<sup>er</sup> et au début du II<sup>e</sup> siècle. Il reconnaissait l'importance de former les élites, qui devaient jouer dans la société le rôle de modèle, comme il le dit au procureur de l'Épire :
- Tu dois donc savoir que, lorsque tu entres au théâtre, tu y entres comme une règle (κανών) et un modèle (παράδειγμα) pour les autres, modèle de la manière dont il faut contempler le spectacle<sup>56</sup>.
- 30 Les deux entretiens consacrés aux représentants de l'autorité romaine mettent en évidence la notion d'imitation comme élément central de la relation politique unissant le peuple et ses dirigeants<sup>57</sup>. L'idée que le peuple imite ses chefs était courante dans les écrits de philosophie politique, particulièrement dans les « traités » néopythagoriciens sur la royauté<sup>58</sup>. D'où la nécessité pour le philosophe d'éduquer moralement les élites, tâche qui était si difficile à réaliser pour un ancien esclave dans la Rome des Flaviens.
- 31 À travers cette idée que les élites devaient jouer un rôle de modèle pour les couches inférieures de la société, l'intérêt des auditeurs d'Épictète rejoignait donc celui du philosophe. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle les entretiens rédigés par Arrien à partir de ses notes de cours ne portent que sur la partie morale de l'enseignement. Il existait sans aucun doute un décalage entre ce que ses auditeurs et visiteurs venaient chercher auprès d'Épictète et ce que celui-ci pouvait leur apporter, mais ce décalage n'était pas non plus fondamental.
- 32 Une dernière particularité mérite d'être notée : tous les auditeurs mentionnés au livre III sont anonymes, sauf Maximus qui bénéficie d'un statut un peu particulier. Adeptes d'une autre doctrine, l'épicurisme, on peut en effet le considérer comme un « philosophe » avec lequel Épictète amorce une controverse. Arrien ne donne pas le nom de ses condisciples<sup>59</sup>. Peu de noms apparaissent au livre III, et la plupart concernent des spécialistes de philosophie, de rhétorique et de poésie contemporains d'Épictète, que celui-ci, pour la majorité, a connus selon toute vraisemblance à Rome : sont mentionnés trois noms grecs, Dion, Euphratès et Apollonios, sans ethnique ni patronyme, et, outre Maximus, trois autres noms romains, Italicus, Sura et Rufus, qui sont des *cognomina*, les prénoms et gentilices étant passés sous silence. L'impression donnée est celle d'une familiarité caractérisant un petit monde d'intellectuels et de savants.

## Le petit monde des intellectuels et savants grecs et romains

- 33 Le livre III contient des informations intéressantes au sujet des relations d'Épictète avec d'autres philosophes et orateurs romains et grecs de son

<sup>56</sup> *Entretiens*, III, 4, 5, trad. J. Souilhé : Εἰδέναι σε οὖν δεῖ, ὅταν εἰσέρχῃ εἰς τὸ θέατρον, ὅτι κανὼν εἰσέρχῃ καὶ παράδειγμα τοῖς ἄλλοις, πῶς αὐτοὺς δεῖ θεωρεῖν. Voir aussi I, 2, « Comment on peut toujours sauvegarder sa dignité personnelle », pour l'idée que le prêtre Helvidius Priscus, « opposant stoïcien » à Vespasien, a bien rempli son rôle de sénateur en étant un « beau modèle ».

<sup>57</sup> *Entretiens*, III, 4, 3-4 ; III, 7, 33-34 ; voir aussi § 36 pour l'idéal du gouvernant philosophe.

<sup>58</sup> Chez Diotogène notamment. On la trouve aussi chez Plutarque, *À un chef mal éduqué*, 781A, 790B ; chez Pline, *Pan.*, 83, la tempérance de Trajan se propage par imitation aux femmes de son entourage.

<sup>59</sup> Sur l'idée qu'Arrien est caché sous le masque de disciple, voir la contribution de P. P. Fuentes González.



temps. On y trouve trois références à des « philosophes » (au sens d'amat-  
teur aussi bien que de professionnel) romains, qui sont faites au passé, car  
elles renvoient à des personnages qu'Épictète a connus à Rome sous les  
Flaviens et qui étaient morts en 108. Nous avons déjà présenté le poète et  
« philosophe » Silius Italicus. L'entretien 17 (§ 4) mentionne avec mépris  
un Philostorgos – sans doute un affranchi – qui avait fait fortune en cou-  
chant avec Sura. Celui-ci a été identifié, de manière probable étant donné sa  
renommée scandaleuse, avec Palfurius Sura, un autre personnage de noble  
romain, stoïcien, poète et brillant orateur, mais homme politique à la car-  
rière notée d'infamie<sup>60</sup> : fils de consul, il combattit au cirque avec une jeune  
Spartiate sous le règne de Néron et fut chassé du sénat par Vespasien.  
Il devint ensuite stoïcien et cultiva son talent pour la rhétorique et la poé-  
sie, qui lui permit de remporter une épreuve d'éloquence lors des concours  
capitolins sous Domitien<sup>61</sup>. Sous le règne de celui-ci, il fut aussi un délateur  
influent et un spoliateur<sup>62</sup>, et il fut peut-être condamné à mort quand Nerva  
arriva au pouvoir<sup>63</sup>. C'est donc un personnage qui, comme Italicus, renvoie  
aux problèmes de la place et des fonctions de la philosophie à Rome.

- 34 Le troisième philosophe romain mentionné, qui a une place importante  
dans le livre III, est le maître d'Épictète, le chevalier Musonius Rufus, mort  
avant 101<sup>64</sup>. La mention de Galba, dans l'entretien 15, présente un intérêt  
historique certain :

Après le meurtre de Galba, quelqu'un disait à Rufus : « Et maintenant,  
c'est la Providence qui gouverne le monde ? » Et lui de répondre :  
« Me suis-je jamais, même accessoirement, appuyé sur l'exemple  
de Galba pour prouver que la Providence gouverne le monde<sup>65</sup> ? »

- 35 Il est tout à fait possible que Galba, réputé pour sa modération et sa sévérité,  
ait reçu le soutien du cercle de l'« opposition stoïcienne » auquel Musonius  
était lié. Plutarque rapporte en effet dans la *Vie de Galba* qu'Helvidius  
Priscus l'Ancien, qui avait été lui-même rappelé d'exil par Galba, obtint  
d'Othon l'autorisation de faire enlever le corps de l'empereur assassiné<sup>66</sup>.  
Musonius était aussi lié à Thræsea Paetus, le beau-père d'Helvidius Priscus,  
et à Barea Soranus, les deux fameux sénateurs qui furent condamnés au  
suicide par Néron en 66<sup>67</sup>. Parmi les charges reprochées au second figurait  
son amitié avec Rubellius Plautus que Musonius exhorta au courage lors  
de son exil en Asie Mineure, alors qu'il attendait sa mise à mort ordonnée  
par Néron<sup>68</sup>. Fin décembre 69, Musonius parvint à venger Barea en atta-  
quant devant le sénat l'un de ses accusateurs, le philosophe stoïcien Celer

---

<sup>60</sup> *PIR*<sup>2</sup> VI 68.

<sup>61</sup> Suétone, *Dom.*, 13, 3 : à cette occasion, le peuple aurait demandé à l'empereur de  
lui redonner sa place au sénat, mais la requête fut ignorée.

<sup>62</sup> Juvénal, IV, 53.

<sup>63</sup> Dion Cassius, LXVIII, 1, 2 : à propos d'un philosophe Seras qu'il est tentant d'identifier  
avec Sura.

<sup>64</sup> *Entretiens*, III, 15, 14 ; 23, 29. Pour la datation de la mort de Musonius : Pline, *Ep.*,  
III, 11, qui en parle au passé. Voir la contribution de V. Laurant sur « Musonius dans le  
livre III des *Entretiens* ».

<sup>65</sup> *Entretiens*, III, 15, 14, trad. J. Souilhé : 'Ρούφω τις ἔλεγεν Γάλβα σφαγέντος ὅτι  
« Νῦν προνοία ὁ κόσμος διοικεῖται; »· ὁ δὲ « Μὴ παρέργως ποτ' », ἔφη, « ἀπὸ Γάλβα  
κατεσκευάσσα, ὅτι προνοία ὁ κόσμος διοικεῖται; »

<sup>66</sup> Plutarque, *Galba*, 28 ; Tacite, *Hist.*, IV, 6, 1, pour le rappel d'exil d'Helvidius. Voir  
A. Gangloff, *ouvr. cit.*, p. 113.

<sup>67</sup> *Entretiens*, I, 1, 26-27 ; Tacite, *Ann.*, XVI, 21-35.

<sup>68</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 58-59.



qui avait été le professeur et l'ami de sa victime<sup>69</sup>. Le livre I des *Entretiens* contient un hommage à la fermeté du sénateur Helvidius Priscus face à l'empereur Vespasien, qui s'inscrit dans le sillage des affinités et des convictions de Musonius<sup>70</sup>.

- 36 Deux autres élèves de Musonius, de la même génération qu'Épictète – rien ne s'oppose à ce qu'ils se soient rencontrés à Rome – et toujours en vie vers 108, sont mentionnés au livre III : le sophiste Dion de Pruse et le philosophe Euphratès de Tyr<sup>71</sup>. Ce dernier est présenté dans l'entretien 15 comme un philosophe très attractif, par son apparence aussi bien que par son éloquence :

Ainsi certains, après avoir vu un philosophe et avoir entendu quelqu'un parler comme Euphratès [parle] (et pourtant, en est-il qui puisse parler comme lui ?), veulent à leur tour philosopher<sup>72</sup>.

- 37 Le témoignage de Pline sur celui qui fut son maître est concordant. Il met en évidence le succès d'Euphratès à Rome au début du règne de Trajan, ses capacités d'orateur, son apparence agréable et soignée qui correspondait aussi à une ascension sociale acquise par un beau mariage : le philosophe avait épousé la fille d'un citoyen romain appartenant à l'élite de la province de Syrie, Pompeius Iulianus, et il en avait eu trois enfants, ce qui lui conférait un statut civique privilégié<sup>73</sup>.
- 38 Dion de Pruse est évoqué dans l'entretien 23 (§ 18 et 19) comme un modèle de talent rhétorique et de conférencier à succès<sup>74</sup>. Vers 108-110, il était en effet à l'apogée de sa carrière, ayant parlé vers 100 devant l'empereur Trajan (premier discours *Sur la royauté*), dont il avait obtenu des privilèges appréciables pour sa cité de Pruse de l'Olympe en Bithynie<sup>75</sup>.
- 39 Épictète se distingue de ces deux autres disciples de Musonius Rufus : même s'il appréciait Euphratès<sup>76</sup>, il n'en avait ni l'apparence soignée

<sup>69</sup> Tacite, *Hist.*, IV, 10.

<sup>70</sup> *Entretiens*, I, 2, 19-23 ; A. Gangloff, *ouvr. cit.*, p. 137-138. Les *Entretiens* contiennent plusieurs autres références élogieuses à des membres de « l'opposition stoïcienne » sous Néron et Vespasien : I, 1, 19-20 (Plautius Lateranus dont la petite-fille épousa le petit-fils d'Helvidius Priscus l'Ancien) ; I, 1, 26 (Thræsea) ; I, 1, 28-30 (= Stobée, *Florilège*, I, 7, 17) et I, 2, 12-14 (Paconius Agrippinus, ami de Thræsea) ; I, 25, 22 (le cynique Démétrios, qui soutint Thræsea au moment de son suicide) ; IV, 1, 123 (Helvidius Priscus). C. Jouanno, « Rome vue de la Grèce : l'exemple d'Épictète », dans *Roma illustrata : représentations de la ville. Actes du colloque international de Caen, 6-8 octobre 2005*, P. Fleury et O. Desbordes (dir.), Caen, PUC, 2008, p. 189-207, spécialement p. 203-204.

<sup>71</sup> Fronton, *De eloquentia*, I, 4 Van den Hout. Dion a peut-être assisté aux cours de Musonius à Rome où, d'après ses discours, il a fait plusieurs séjours ; il aurait pu suivre son enseignement entre 62 et 65, entre 69 et 71, ou encore entre 79 et 82-83 – la date la plus probable à laquelle le sophiste fut exilé par Domitien.

<sup>72</sup> *Entretiens*, III, 15, 8, trad. J. Souilhé : Οὕτως τινες ἰδόντες φιλόσοφον καὶ ἀκούσαντες τινος οὕτως λέγοντος, ὡς Εὐφράτης λέγει (καίτοι τις οὕτως δύναται εἰπεῖν ὡς ἐκεῖνος), θέλουσιν καὶ αὐτοὶ φιλοσοφεῖν.

<sup>73</sup> Pline, *Ep.*, I, 10. Voir aussi, dans une visée polémique, la correspondance attribuée à Apollonios de Tyane : *Ep.*, 3 (abandon du *tribôn*) et 6 (accusation d'être un « nouveau riche »). Sur Euphratès : *PIR*<sup>2</sup> E 121 ; P. Grimal, « Deux figures de la correspondance de Pline : le philosophe Euphratès et le rhéteur Isée », *Latomus* 14, 1955, p. 370-383 ; A. Mantello, « Un illustre sconosciuto tra filosofia e prassi giuridica, Eufrate d'Epifania », dans *Sodalitas, Scritti in onore di Antonio Guarino*, II, Naples, Jovene, 1984, p. 963-995 ; P. Robiano, *DPhA* III, s.v. « Euphratès (Mestrius) » [E 132], 2000, p. 337-342.

<sup>74</sup> Sur Dion de Pruse, voir notamment P. Desideri, *DPhA* II, s.v. « Dion Cocceianus de Pruse dit Chrysostome » [D 166], 1994, p. 841-856.

<sup>75</sup> *Or.* XL, 15 ; XLV, 3, 7.

<sup>76</sup> L'approbation d'Épictète pour Euphratès apparaît aussi dans *Entretiens*, IV, 8, 17-20 (sur le fait que, pendant longtemps, celui-ci ne s'est pas présenté publiquement comme un philosophe).

ni l'amabilité qui participaient à son succès auprès des aristocrates romains<sup>77</sup>. Les références à Dion incluent celui-ci dans une condamnation globale des rhéteurs, à replacer dans le contexte du début de la seconde sophistique, marquée par le succès des performances oratoires, et du développement de l'éloquence épictétique<sup>78</sup>. Si l'opposition tranchée entre rhéteurs et philosophes a pour enjeu la légitimité de leur parole dans l'espace public<sup>79</sup>, elle se traduit concrètement par la mise en exergue de caractéristiques physiques et genrées qui les distingueraient, comme on le voit dans l'entretien 1 qui condamne la parure d'un jeune rhéteur, venu, semble-t-il, de Corinthe (§ 34) pour compléter sa formation auprès d'Épictète. Alors que, dans ce même entretien, le philosophe est « condamné à porter la barbe blanche et le manteau grossier », le jeune homme est caractérisé par sa toilette et sa chevelure soignées, sa peau épilée, qui le font apparaître comme un inverti ou comme un *kinaidos* :

« [...] Il pouvait, du moins, corriger ma chevelure, supprimer mes colifichets, me faire renoncer à m'épiler, mais il me voyait ayant l'aspect – de quoi dirai-je – et néanmoins il gardait le silence<sup>80</sup> ».

- 40 On a d'autres exemples du fait que des rhéteurs contemporains recherchaient une apparence séduisante propre à redoubler la séduction de la parole, et que certains choisissaient de s'épiler : le discours *Aux Rhodiens* de Dion de Pruse fait ainsi allusion à un homme d'origine obscure – issu d'un village ou de l'intérieur de la Phénicie – épilé et portant des bandelettes, honoré par les Athéniens du titre prestigieux d'Olympien, dans lequel on a proposé de reconnaître le sophiste Isée l'Assyrien, un contemporain de Dion (né peu avant 40 après J.-C.), réputé dans sa jeunesse pour sa frivolité et son appétit des plaisirs<sup>81</sup>. Le sophiste Scopélien de Clazomène (né entre 30 et 40 après J.-C., mort après 113) se serait aussi attiré le courroux du philosophe Timocrate d'Héraclée, élève d'Euphratès de Tyr, parce qu'il s'épilait (et Polémon de Laodicée prit le parti du philosophe)<sup>82</sup>. Mais le discours attribué à Épictète, exploitant le *topos* de l'orateur efféminé, paraît relever ici aussi de la caricature : on peut le rapprocher des portraits à charge

<sup>77</sup> Pline distingue soigneusement son maître Euphratès des philosophes cynico-stoïciens itinérants, beaucoup plus véhéments, dont on a supposé qu'ils étaient les premières cibles des mesures prises par Vespasien et Domitien pour chasser les philosophes hors de Rome. Voir Pline, *Ep.*, I, 10, 7 : *Nullus horror in cultu, [...] insectatur uitia, non homines, nec castigat errantes sed emendat*, « Dans son extérieur, aucune négligence, [...] il attaque les vices, non les personnes ; il ne réprimande pas ceux qui se fourvoient, mais les aide à se corriger », trad. H. Zehnacker. Sur Vespasien et les cyniques, M.-O. Goulet-Cazé, « Le cynisme à l'époque impériale », *ANRW*, II, 36, 4, Berlin, New York, de Gruyter, p. 2720-2833, spécialement p. 2754-2756.

<sup>78</sup> Épictète donne une description très vivante de l'une de ces performances dans *Entretiens*, III, 23, 35 : « te faut-il disposer un millier de sièges, inviter tes auditeurs, puis, vêtu d'une robe ou d'un manteau élégant, juché sur un coussin, décrire la mort d'Achille ? », trad. J. Souilhé. Sur la question de la rhétorique, voir plus généralement la contribution de P. Chiron, « La rhétorique dans le livre III des *Entretiens* ».

<sup>79</sup> On trouve dans les entretiens 1 et 23 du livre III une opposition nette entre, d'une part, une rhétorique ornée et plaisante, capable de flatter l'autorité romaine (III, 23, 13), destinée à une audience massive et, d'autre part, la parole philosophique directe, nue, personnelle et dérangeante, le dialogue socratique, l'impression d'entretiens personnels.

<sup>80</sup> *Entretiens*, III, 1, 14, trad. J. Souilhé : « [...] Τὴν μὲν κόμην ἠδύνατό μου διορθῶσαι, τὰ μὲν περιάμματα μου περιελεῖν, φιλούμενόν με παῦσαι ἠδύνατο, ἀλλὰ βλέπων με – τίνας εἶπω; – σχῆμα ἔχοντα ἐσιώπα ». Voir aussi III, 1, 1 ; 27-35.

<sup>81</sup> Dion de Pruse, *Or.*, XXXI, 116. Voir H. Sidebottom, « The date of Dio of Prusa's Rhodian and Alexandrian Orations », *Historia* 41, 1992, p. 407-419, spécialement p. 412-413. Sur ce sophiste, voir Philostrate, *VS*, 512-514 ; *PIR*<sup>2</sup> I 52 ; S. Follet, *DPhA* III, s.v. « Isée l'Assyrien » [I 27], 2000, p. 868-869 ; B. Puech, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris, Vrin, 2002, p. 10, 15, 273-281, 321, 344, 516-526.

<sup>82</sup> Philostrate, *VS*, 536.

contre l'orateur et philosophe Favorinus d'Arles (né vers 85, mort en 177 ?), eunuque de naissance, que ses adversaires ont représenté comme l'archétype de l'orateur efféminé, tandis que lui-même semble avoir assumé, voire exploité cette image. Polémon, dans sa *Physiognomonie* datée probablement du règne d'Hadrien, fait référence à la chevelure abondante, à la parure et au caractère efféminé de Favorinus<sup>83</sup>. Chez Lucien, dans la *Vie de Démonax* datée des années 170, le cynique Démonax, qui est présenté comme un élève d'Épictète, revendique aussi pour lui-même la légitimité de la parole masculine face à celle du sophiste, privée de virilité<sup>84</sup>. Favorinus était peut-être venu écouter Épictète à Nicopolis, car il rapporte ses propos chez Aulu-Gelle<sup>85</sup>. Mais le portrait de l'entretien 1 contient des décalages avec ce que l'on connaît de la vie de Favorinus<sup>86</sup>. Si l'on n'est donc pas en droit d'identifier à celui-ci le jeune rhéteur promis à un bel avenir de l'entretien 1, on peut se demander si sa figure n'est pas présente en arrière-plan dans la description d'Arrien qui fut son exact contemporain.

- 41 L'entretien 23 fait ressortir une opposition implicite entre Dion de Pruse et Musonius, dans la mesure où le second est mentionné comme modèle de la parole philosophique (§ 29) et le premier comme parangon de la parole rhétorique. On peut peut-être y voir un rappel de la controverse qui opposa, selon Synésios de Cyrène, Dion de Pruse à son ancien maître Musonius : le sophiste aurait composé avant son exil sous Domitien un discours *Πρὸς Μουσώνιον, À Musonius*, qui attaquait les philosophes<sup>87</sup>. On a supposé que Dion s'était rangé aux côtés de Vespasien dans les conflits qui avaient opposé celui-ci, au début de son règne, à certains sénateurs, à la tête desquels se trouvait Helvidius Priscus l'Ancien, et au cynique Démétrios<sup>88</sup>.

<sup>83</sup> *Physiognomonie*, Förster, I, p. 160-164 ; la version arabe (I, 148-149) contient une référence aux yeux d'Hadrien.

<sup>84</sup> Lucien, *Demon.*, 12-13 : « il vint demander à Démonax à quel titre celui-ci raillait ses ouvrages : "En tant qu'homme, répondit-il, dont on ne trompe pas facilement l'oreille". Le sophiste insista et questionna : "Avec quel bagage, Démonax, as-tu abordé la philosophie dans ton jeune âge ? – Avec des couilles", répondit-il. Une autre fois, le même Favorinus vint demander à Démonax quelle école il préférait en philosophie. Démonax repartit : "Qui t'a dit que je suis philosophe ?" Sur ce, il le quitta en riant de bon cœur. Favorinus lui demanda pourquoi il riait. Il répondit : "Il m'a semblé drôle que tu prétendes distinguer les philosophes d'après leur barbe, toi qui n'en as pas" », trad. A.-M. Ozanam (*Portraits de philosophes*, Paris, Les Belles Lettres, 2008). Voir aussi Lucien, *Eun.* Voir M. Gleason, *Mascarades masculines. Genre, corps et voix dans l'Antiquité gréco-romaine* [1995], trad. S. Boehringer et N. Picard, Paris, EPEL, 2013, p. 149-150 et 245-248 ; R. Brethes, « Seconde sophistique, caricature et contestation du genre », dans *La notion de caricature dans l'Antiquité : textes et images*, A. Gangloff, V. Huet, C. Vendries (dir.), Rennes, PUR, 2020, p. 157-178. Sur la difficulté de dater la *Vie de Démonax*, voir C. P. Jones, *Culture and Society in Lucian*, Cambridge (Mass.), Londres, Harvard University Press, 1986, p. 91 n. 5 (ca 174-177).

<sup>85</sup> Aulu-Gelle, XVII, 19.

<sup>86</sup> *Entretiens*, III, 1, 34-35 : les allusions à la vie civique et à la carrière locale à Corinthe font plutôt songer à un jeune homme issu d'une famille aisée de cette cité, mais on sait que Favorinus a séjourné à Corinthe où il fut honoré par des statues en bronze ; il était de statut équestre et aurait pu envisager d'entrer au sénat (§ 35 : « Le beau citoyen, le beau sénateur, le bel orateur », ambition qui – s'il l'avait jamais eue – s'effondra avec la disgrâce d'Hadrien. Mais il était imberbe de naissance selon Philostrate, *VS* 1.8.489, et non pas épilé. Sur Favorinus, S. Follet, *DPhA* III, s.v. « Favorinus d'Arles » [F 10], 2000, p. 418-422.

<sup>87</sup> *Dio Chrysostom*, V, The Loeb Classical Library, p. 372-373, I. 6-8. Synésios mentionne aussi un discours contre les philosophes, qu'il attribue à la même période antiphilosophique de Dion. Voir E. Amato, *Traiani Praeceptor. Studi su biografia, cronologia e fortuna di Dione Crisostomo*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 65-90.

<sup>88</sup> A. Momigliano, compte rendu de l'ouvrage de C. Wirsubski, *Libertas as a Political Idea at Rome during the Late Republic and Early Principate*, Cambridge, CUP, 1950, réimprimé dans l'édition italienne de cet ouvrage, Bari, Laterza, 1957, p. 282-283 ; P. Desideri, *Dione*

- 42 Une autre possibilité est que le discours à Musonius contenait une prise de position de Dion au sein d'une polémique entre rhéteurs et philosophes sur la légitimité de la parole des uns et des autres dans l'espace public<sup>89</sup>. On notera que la controverse semble avoir été poursuivie par Favorinus, le disciple de Dion, sur un terrain philosophique. Favorinus avait écrit un traité *Contre Épictète* portant sur les différences entre académiciens et stoïciens quant aux critères de vérité, auquel Galien a répondu à son tour dans un traité *Pour Épictète contre Favorinus*<sup>90</sup>. On ne sait pas si le traité de Favorinus, qui fut probablement écrit après 108 (Favorinus étant né vers 85), l'a été avant la publication des *Entretiens* ; si c'était le cas, toute cette polémique pourrait être en toile de fond de l'entretien 1 rédigé par Arrien.
- 43 Épictète revendique par ailleurs l'emploi d'un langage non littéraire, plein de ces « solécismes et barbarismes » qui servaient aux rhéteurs grecs, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, à discréditer leurs adversaires quand ils parvenaient à repérer chez eux des fautes de langage, comme on le voit chez Lucien, dans *Le Pseudosophe ou le Soléciste*. Cette expression renvoie peut-être à l'usage de la *koinè* par le stoïcien. C'est aussi une allusion à la position défendue par Chrysippe de Soles envers la rhétorique : celui-ci était en effet accusé de tolérer des obscurités, des omissions et même des solécismes (avec un jeu de mots relatif à sa cité d'origine)<sup>91</sup>. Une opposition aussi tranchée entre philosophie et rhétorique était en tout cas étrangère à Dion de Pruse qui se présentait lui-même comme un philosophe<sup>92</sup>.
- 44 Le livre III contient enfin la mention d'un philosophe Apollonios, qui est évoqué au passé et qui était donc mort avant 108 :
- Aussi Apollonios avait raison de dire : « Quand tu veux t'exercer pour toi-même, si tu es altéré un jour de chaleur, aspire une gorgée d'eau fraîche, puis crache-la et n'en dis rien à personne »<sup>93</sup>.
- 45 Il nous paraît difficile d'identifier cet Apollonios avec un philosophe stoïcien ou cynique du passé qui soit suffisamment fameux pour être reconnu immédiatement par les auditeurs d'Épictète et les lecteurs d'Arrien<sup>94</sup>. *L'Anthologie*

---

*di Prusa. Un intellettuale greco nell'impero romano*, Florence, Messine, G. D'Anna, 1978, p. 30, 62-63, et *DphA* II, art. cit., p. 843-844 ; J. L. Moles, « The Career and Conversion of Dio Chrysostom », *JHS* 98, 1978, p. 79-100, spécialement p. 85-87 ; C. P. Jones, *The Roman World of Dio Chrysostom*, Cambridge (Mass.), Londres, Harvard University Press, 1978, p. 16.

<sup>89</sup> A. Gangloff, *ouvr. cit.*, p. 96-98.

<sup>90</sup> Galien, *Sur ses propres livres*, 14, 21.

<sup>91</sup> Sur le rapport d'Épictète à la *paideia*, A. A. Long, *Epictetus: A Stoic*, Oxford, Clarendon Press, 2002, p. 12-13 ; T. Whitmarsh, *The Second Sophistic*, Oxford, OUP, 2005, p. 47-49. Voir cependant la contribution de P. Chiron sur « La rhétorique dans le livre III des *Entretiens* », à propos de la virtuosité rhétorique à l'œuvre dans les *Entretiens*, qui est d'ailleurs peut-être celle d'Arrien davantage que celle d'Épictète. Pour Chrysippe, voir Plutarque, *St. Repugn.*, 1047 B, et la note 340 p. 64 de l'édition CUF 2004 pour d'autres références à cette réputation : Galien, *De diff. puls.*, 2, 10, p. 631-632 Kühn = *SVF*, II, 24 = *FDS*, 233 ; *De Hipp. et Plat. plac.*, II, 5, 60, p. 138, 34-140, 1 De Lacy, p. 214, Müller = *SVF*, II, 894, p. 245, 3-7 = *FDS*, 601 E, 10-14 ; *De Hipp. et Plat. plac.*, IV, 4, 8, p. 252, 16-19 De Lacy, p. 354, Müller = *FDS*, 234, 6-9 ; Diogène Laërce, VII, 180 = *SVF*, II, 1, p. 1, 15 = *FDS*, 154, 14-15 ; Cicéron, *De orat.*, I, 11, 50 = *SVF*, II, 26 ; Denys d'Halicarnasse, *Comp.*, 4 = *SVF*, II, 28 = *FDS*, 218. Je remercie Jean-Baptiste Gourinat pour cette référence.

<sup>92</sup> Par exemple dans *Or.*, XIII, 10-11.

<sup>93</sup> *Entretiens*, III, 12, 17, trad. J. Souilhé : Διὰ τοῦτο καλῶς ὁ Ἀπολλώνιος ἔλεγεν ὅτι « ὅταν θέλης σαυτῷ ἀσκῆσαι, διψῶν ποτε καύματος ἐφέλκουσαι βρόγχον ψυχροῦ καὶ ἔκπτυσον καὶ μηδὲν εἶπης ».

<sup>94</sup> À partir du *Dictionnaire des philosophes antiques*, on peut proposer les noms suivants, dont aucun ne paraît – mais c'est peut-être un effet des sources – se démarquer vraiment

de Stobée mentionne un exercice similaire pratiqué par Platon dans un chapitre consacré à l'*enkrateia*<sup>95</sup>, et, dans ce même chapitre, sont cités à quatre reprises Pythagore, à deux reprises le néopythagoricien Apollonios de Tyane et une fois Jamblique<sup>96</sup>, ce qui montre que l'ascèse et la diète pythagoriciennes constituaient des références d'autorité pour toute réflexion sur la capacité à résister aux désirs et à maîtriser le corps. Que l'exercice conseillé par Apollonios chez Épictète apparaisse chez Stobée comme étant pratiqué par Platon est intéressant compte tenu de l'importance de ce philosophe dans les textes néopythagoriciens<sup>97</sup>.

- 46 Selon nous, cet Apollonios pourrait donc être le néopythagoricien originaire de Tyane (3-4 avant J.-C. - fin du I<sup>er</sup> siècle), qui était réputé pour pratiquer une discipline ascétique particulièrement rigoureuse, mise en scène dans la *Vie d'Apollonios de Tyane* de Philostrate. On ne sait presque rien de la vie de ce philosophe fameux, connu pour la querelle féroce qui l'opposait à Euphratès<sup>98</sup>. Il aurait en revanche entretenu des relations amicales avec Musonius Rufus et Dion de Pruse, mais ces amitiés sont jugées suspectes<sup>99</sup>. Selon le témoignage soumis à caution de la *Vie d'Apollonios de Tyane*, Apollonios aurait séjourné à Rome à la fin du règne de Néron, en 66-67, puis y serait revenu sous le règne de Domitien qui l'aurait fait emprisonner<sup>100</sup>. Épictète aurait alors pu l'entendre parler à Rome. Ce n'est naturellement qu'une hypothèse, mais qui permet de reconnaître dans le livre III les trois grands intellectuels que Philostrate a aussi réunis dans un entretien dont l'existence historique est très douteuse, qui se serait déroulé fin 69, à Alexandrie, pour conseiller le futur empereur Vespasien<sup>101</sup>.

---

par une incontestable célébrité : Apollonios de Nysa (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), le meilleur disciple de Panétius selon Strabon, XIV, 1, 48, mais inconnu par ailleurs (R. Goulet, *DPhA I* [A 280], 1989, p. 288) ; Apollonios de Ptolémaïs (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), stoïcien qui étudia avec Dardanos et Mnésarque d'Athènes (ca 90 avant J.-C. ; S. Follet et R. Goulet, *DPhA I* [A 282], 1989, p. 289) ; Cn. Artorius Apollonios de Perge (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle après J.-C. ?), stoïcien qui enseigna probablement à Rome – son nom est conservé dans la dédicace de l'autel que lui avait élevé à Rome un certain M. Licinius (*SEG*, XVII, 467 ; *IGUR*, 371 ; J. et L. Robert, *BE* 1959, p. 524 ; B. Puech, *DPhA I* [A 281], 1989, p. 289) ; Apollonios de Tyr (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), auteur d'un ouvrage sur Zénon cité par Diogène Laërce (VII, 1, 2, 6, 24, 28), mentionné par Strabon, XVI, 2, 24 (voir R. Goulet, *DPhA I* [A 286], 1989, p. 294, qui met en parallèle une référence de Photios, *Bibl. cod.* 161 : Sopatros d'Apamée, dans le X<sup>e</sup> livre de ses *Eklogai diaphoroi*, citait des extraits empruntés à « l'ouvrage d'Apollonios le Stoïcien sur les femmes philosophes ou ayant accompli des œuvres illustres, grâce auxquelles les familles ont été ramenées à la concorde »).

**95** *Entretiens*, III, 17, 35 Hense.

**96** Pythagore : III, 17, 7 ; 11 ; 12 ; 26 Hense ; Apollonios de Tyane : II, 17, 13 Hense (à propos de l'autarcie du sage = *Ep.*, 84 Jones) et 14 (sur les conseils qu'il donnait à ses élèves = *Ep.*, 85 Jones) ; Jamblique : III, 17, 8 Hense ; Apollonios et Jamblique sont chaque fois cités immédiatement après Pythagore. Cela fait 7 citations (néo)pythagoriciennes sur un total de 40 références (par comparaison, le chapitre compte deux autres grands regroupements de familles philosophiques : 9 citations de Socrate, Platon et Xénophon, et 7 citations d'Épicure et Aristippe).

**97** Voir A. Swift Riginos, *Platonica: The Anecdotes Concerning the Life and the Writings of Plato*, Leyde, Brill, 1976, p. 159 (anecdote 120) et 161-162 : il s'agit d'une tradition tardive qui tend à faire de Platon un θεῖος ἄνθρωπος.

**98** P. Robiano, *DPhA I*, s.v. « Apollonios de Tyane » [A 284], 1989, p. 289-294.

**99** E. L. Bowie, « Apollonios of Tyana: Tradition and Reality », *ANRW*, II, 16, 2, Berlin, New York, de Gruyter, 1978, p. 1652-1699, spécialement p. 1657-1659 ; R. J. Penella (éd.), *The Letters of Apollonios of Tyana: A Critical Text with Prolegomena, Translation and Commentary*, Leyde, Brill, 1979, p. 25.

**100** Philostrate, VA, III, 35-67, et VII, 9-VIII, 5.

**101** Philostrate, VA, V, 31-36.

- 47 Pour conclure, Épictète apparaît dans le livre III comme une figure de philosophe somme toute assez traditionnelle vue sous un angle historique. Cette remarque fait abstraction du caractère exceptionnel de son parcours personnel, d'esclave originaire de Phrygie au maître de philosophie de Nicopolis, en passant par Rome, et de toute originalité propre au contenu de son enseignement. L'aspect traditionnel que nous évoquons est relatif à d'autres éléments qui ont construit depuis l'époque classique la figure topique du philosophe cynico-stoïcien : l'attachement indéfectible à son maître Musonius, l'image conventionnelle du philosophe barbu, vêtu du *tribôn*, maniant l'ironie et la pédagogie spectaculaire. Épictète n'a ni la souplesse d'un Euphratès qui a su devenir un philosophe à succès à Rome, ni l'originalité d'un Dion de Pruse, inventeur d'une « rhétorique philosophique ». Mais il n'en apparaît pas moins aussi comme un personnage bien ancré dans le monde, ayant trouvé sans aucun doute sa place, et une place importante, dans la grande cité gréco-romaine de Nicopolis, et ayant influencé de manière décisive l'élite gréco-romaine du II<sup>e</sup> siècle.
- 48 Comme l'avait déjà souligné Fergus Millar, les *Entretiens* d'Épictète constituent une source historique très intéressante, pas encore assez exploitée. Épictète apparaît comme un bon témoin des relations sociales et politiques et de la vie culturelle de son temps. Ses allusions à ses contemporains, aussi brèves soient-elles, peuvent être corroborées par d'autres témoignages comme celui de la *Correspondance* de Pline ou bien peuvent être prolongées par des rapprochements qui permettent d'éclairer et de rendre vivant le contexte de son enseignement. À condition de toujours garder à l'esprit une interrogation essentielle : celle de la part d'intervention d'Arrien dans l'écriture des *Entretiens*.